

Primature

Le point sur les réformes relatives aux administrations fiscales

O. N.
Libreville/Gabon

Une séance de travail a réuni, hier, autour du Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, et ses proches collaborateurs, le ministre d'Etat au Budget, Jean-Fidèle Otandault, et les responsables des régies financières, notamment les Impôts, la Douane et le Trésor ; ainsi que celui de la direction générale du Budget.

UNE séance de travail a eu lieu, hier à la Primature, autour du chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale. Y ont pris part : outre plusieurs proches collaborateurs du Premier ministre, le ministre d'Etat en charge du Budget, Jean-Fidèle Otandault, les responsables des administrations des Impôts, de la Douane, du Trésor et du Budget. Il s'agissait pour le locataire de l'immeuble du 2-Décembre qui abrite les services de la Primature de faire le point de la mise en œuvre des mesures relatives à la relance économique, arrêtées lors du séminaire gouvernemental tenu du 18 mai au 20 juin 2018, au Cap-Estérias, dans la commune d'Akanda au nord de Libreville. Il s'agit de savoir où en est-on avec l'état d'avancement du projet d'interconnexion de l'ensemble des services concernés, et avec la mise en place d'un nouveau système de gestion des services de la Douane appelé



Le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, a présidé la séance de travail.



Le ministre d'Etat en charge du Budget, et les responsables des administrations du Trésor, du Budget, des Douanes, etc.



Une vue des collaborateurs du chef du gouvernement.

"Sidonya word". Entendu que la réussite du plan de relance économique est tributaire de l'optimisation de la mobilisation des recettes dans notre pays, Julien Nkoghe Bekale a exprimé, à ses interlocuteurs, sa préoccupation quant au retard enregistré dans la réalisation

de de projet. C'est pourquoi il a donné des "instructions fermes" pour que des mesures correctives soient prises dans les meilleurs délais pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre des mesures diverses arrêtées lors de la réflexion du Cap-Estérias. Le Premier ministre a éga-

lement insisté sur la nécessité de moderniser les équipements, en mettant à profit l'apport des nouvelles technologies de l'information et de la communication au niveau des services chargés de la collecte, comme l'a d'ailleurs indiqué, le directeur général des Impôts, Fran-

çois Auguste Akomozogo. Au cours de ladite séance de travail, ce dernier a d'ailleurs fait le point sur la mise en œuvre des réformes dans son administration. Entre autres l'application du nouveau Code des impôts, l'élargissement de l'assiette fiscale et les renforcements des

missions de recouvrement. Par rapport à la direction générale de la Douane, il a été retenu, suite à l'intervention du responsable de cette administration, Dieu-donné Lewamouho Obissa, que cette administration a besoin, en urgence, d'un certain nombre d'outils informatiques susceptibles de booster son efficacité dans le recouvrement des recettes douanières. Dans tous les cas, le Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, a insisté pour que toutes ces administrations fiscales disposent de moyens conséquents pouvant leur permettre d'accroître leurs performances et, partant, leurs recettes. Toutes choses que souhaitent d'ailleurs les plus hautes autorités, conformément aux recommandations des bailleurs des fonds internationaux.

Coopération Gabon-Rwanda/Commémoration du 25e anniversaire du génocide rwandais
Le Garde des Sceaux présent à Kigali



Instant plein d'émotion de la commémoration.



Le ministre d'Etat Edgard Anicet Mboumbou Miyakou à Kigali.

I.M'B.
Libreville/Gabon

SUITE à l'invitation que le président de la République rwandaise, Paul Kagame, a adressée à son homologue gabonais Ali Bongo Ondimba, le ministre d'Etat, ministre de la Justice, et des Droits Humains, Garde

des Sceaux, Edgard Anicet Mboumbou Miyakou a été désigné pour représenter le chef de l'Etat gabonais à la commémoration du 25ème anniversaire du génocide rwandais de triste mémoire, perpétré entre le 7 avril et 17 juillet 1994. Par la présence du Gabon à cette cérémonie, le chef de l'Etat gabonais a voulu, une fois encore, marquer sa dé-

termination en matière de respect des droits de l'Homme, le génocide rwandais étant une négation desdits droits humains. On estime, en effet, que le génocide rwandais est, après la traite négrière un des plus grands traumatismes que l'Afrique et l'humanité tout entière aient connus. L'Organisation des Nations unies a comptabi-

lisé qu'environ 800 000 Rwandais, en majorité tutsis, ont perdu la vie durant ces trois mois. Certaines sources parlent d'un million de personnes ayant perdu la vie de manière atroce. Le Gabon se sent concerné par l'histoire du génocide rwandais, car cela renforce sa conviction de continuer à construire le "vivre-en-

semble" entre ses concitoyens, essentiel pour une paix durable. Ce d'autant que la paix, "même si on ne la mange pas", conditionne ce qu'une société humaine a de plus cher, à l'instar du bien-être en société. Le traumatisme historique rwandais, qui a marqué l'humanité toute entière, porte tous les ingrédients d'une entreprise de démo-

lition qu'aucune société moderne ne souhaite vivre. Aussi, le ministère en charge des Droits humains au Gabon réitère le devoir de tous de veiller à la protection et aux respects des droits de l'Homme. "Une question d'importance pour le chef de l'Etat et le gouvernement", indique Edgard Anicet Mboumbou Miyakou.